

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2024

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° AS691

présenté par

M. Monnet, Mme Lebon et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

-----

### ARTICLE 12

À la fin de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« fixé à 16,28 milliards d'euros »

le mot :

« nul ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à réaffecter à l'assurance maladie les dépenses engagées pendant la pandémie et indûment affectées à la dette sociale.